

NOS JEUNES DIPLOMÉS SERONT LE GARANT DE NOTRE INDEPENDANCE TECHNOLOGIQUE

"L'entreprise est en passe de devenir diplômante"

Ce fut un temps où l'on réalisait des études de faisabilité pour acquérir la technologie occidentale, à travers l'installation d'usines clefs en main avec tout ce qu'elles comportaient de savoir-faire en matière de techniques de fabrication et de gestion entrepreneuriale. Autrement dit, la technologie nous parvenait matérialisée dans des équipements propres à la production et à la consommation.

Des efforts notables ont été réalisés, à partir des années quatre vingt dix, pour libéraliser l'économie tunisienne, par le biais de réformes et mesures de nature à offrir un pied à terre pour la Tunisie dans l'économie occidentale: réforme fiscale, nouveau code des incitations aux investissements, convertibilité courante du dinar, accord de zones de libre échange avec la communauté européenne, stimulation de la recherche scientifique et du développement des compétences. Bref autant de matières pour offrir à la Tunisie une place honorable et mondialement reconnue dans les programmes de développement durable, de l'économie du savoir et des droits de l'homme.

En conséquences, notre pays est passé d'un statut de pays en voie de développement à celui de pays émergent. La technologie ne nous provient plus donc sous forme d'acquisition de l'occident, mais elle est plutôt le fruit de nos investissements dans les laboratoires de recherche, de la mise à niveau de l'entreprise et d'une coopération de plus en plus structurées entre l'université et l'entreprise.

En effet des efforts considérables sont en cours pour donner à l'institution universitaire un souffle entrepreneurial capable de placer les résultats de ces laboratoires dans un contexte d'utilité et d'offre et demande sur le marché des échanges Entreprise-Université.

Grâce à une politique délibérée de mise à niveau, l'entreprise, elle-même, est en passe de devenir diplômante grâce à son recours, de plus de plus fréquent, aux chercheurs universitaires et à sa contribution même aux programmes de formation.

Le transfert de technologie se fait donc, de nos jours, dans le cadre d'une synergie assez développée Université-Entreprise et sans avoir recours à l'étranger.

La clairvoyance de notre système est d'avoir préparé à l'avance le cadre juridique et institutionnel permettant cet affranchissement :

- mieux financer la recherche scientifique : 1,25% du PNB en 2009 sur décision présidentielle.

- institution d'un fonds pour former les jeunes diplômés dans le domaine de la création d'entreprises : le fonds 21/21

- mise en place des filières courtes et professionnalisantes.

- établissement de:

o pépinières d'entreprises.

o centres d'essaimages au rectorat de sfax.

o centres d'affaires sous la tutelle de la CCIS.

o technopoles destinée aux TIC à SFAX.

Ayant atteint un certain degré d'indépendance technologique, nous devons garantir la relève par nos jeunes diplômés tout en les insérant dans un processus d'investissement entrepreneurial.

Nous ne manquerons pas d'inscrire la vocation fondamentale de la FSS dans la marche de notre indépendance technologique.

Nos jeunes diplômés seront sûrement le garant de notre indépendance technologique!

PR. HAMADI KHEMAKHEM

Vice doyen et directeur des études de la F.S.S.

Ces techniciens devraient pouvoir s'insérer rapidement dans la vie professionnelle dans les domaines précités.

Les métiers visés correspondent aux analyses et aux contrôles des matières premières et des produits finis, au développement des formules à la demande des créateurs, à la gestion des panels d'évaluation et aux analyses sensorielles.

Par ailleurs, les titulaires de cette licence peuvent accéder aux Mastères Professionnels ou de Recherche dans les domaines de la cosmétique, de la chimie, de la biologie ou du médicament.

Organisation et durée des études

L'enseignement est dispensé en 6 semestres (LP1 à LP6) sous forme de crédits capitalisables et transférables, à raison de 30 crédits par semestre. Le volume horaire de chaque semestre est d'environ 300 heures réparties en unités d'enseignement (UE) (6 à 8 unités) de 50 heures chacune, comprenant en moyenne la moitié en travail personnel. Parmi ces unités, il existe des unités d'enseignement d'ouverture (projet professionnel, langue, technique de recherche documentaire, travail personnel, ...) projet tutorial et un stage de 16 semaines en entreprise. Une bonne partie des enseignements théoriques et pratiques sera assurée par des collaborateurs industriels du métier.

Pr. Mohamed Damak
Département de chimie

